

REGION BRETAGNE

n° 18_DAEI_DELS_01

CONSEIL REGIONAL
13 et 14 décembre 2018
DELIBERATION

Soutenir la mobilité européenne et internationale des jeunes bretons
Bilan et perspectives

Le conseil régional convoqué par son Président le 20 novembre 2018, s'est réuni le jeudi 13 décembre 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Éric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 18h40), Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 19h40), Monsieur Thierry BURLOT (à partir de 17h25), Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA, Monsieur André CROCQ (jusqu'à 18h15), Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE (jusqu'à 18h55), Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO (jusqu'à 17h30), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 18h), Monsieur Philippe HERCOUËT (jusqu'à 18h15), Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 19h20), Monsieur Gérard LAHELLEC, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER (jusqu'à 18h), Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 19h55), Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN (jusqu'à 19h30), Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Madame Forough SALAMI), Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 18h40), Monsieur Gwenegon BUI (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 19h40), Monsieur Thierry BURLOT (pouvoir donné à Madame Laurence FORTIN jusqu'à 17h25), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 18h15), Madame Virginie D'ORSANNE (pouvoir donné à Monsieur Emeric SALMON à partir de 18h55), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA), Madame Anne GALLO (pouvoir donné à Madame Laurence FORTIN à partir de 17h30), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC à partir de 18h), Monsieur Philippe HERCOUËT (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD à partir de 18h15), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 19h20), Madame Isabelle LE BAL (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Christine LE STRAT (pouvoir donné à Madame Anne-Maud GOUJON), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Madame Anne PATAULT à partir de 18h), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS à partir de 19h55), Monsieur Bernard POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne TROALEN à partir de 19h30), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 3 décembre 2018 ;

Vu l'avis de la commission 1 – Education, formation et emploi du 5 décembre 2018

Vu l'avis de la commission 2 - Economie, agriculture et mer, Europe du 7 décembre 2018 ;

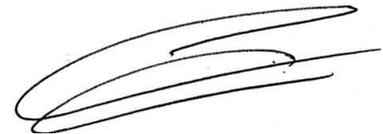
Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

- **de PRENDRE ACTE** de la communication
- **de DONNER MANDAT** au Président du Conseil régional pour porter les positions et propositions auprès de l'ensemble des autorités nationales et européennes compétentes.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Le COREMOB en BRETAGNE

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE 2015 ET 2017

**COmité REgional de la
MOBilité européenne et
internationale des jeunes**

Editoriaux	3
Le COREMOB,.....	4
Qu'est-ce que c'est ?	4
CHANTIER 0 : SENS, VALEURS ET PROMOTION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE.....	6
Action 1 : Une enquête pour recenser les acteurs de la mobilité et leurs besoins de formation	6
Action 2 : La réalisation d'un diagnostic de la mobilité sortante en Bretagne	7
Action 3 : Des vidéos de diffusion et de promotion des actions du COREMOB.....	8
CHANTIER 1 : LISIBILITE DE L'INFORMATION SUR LA MOBILITE	9
Action 4 : L'animation d'un réseau de structures de primo-information	10
Action 5 : Un espace dédié aux professionnels sur le site www.enroutepourlemonde.org	11
Action 6 : Une newsletter pour les professionnels de la mobilité	12
Action 7 : La sensibilisation des professionnels du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle à la mobilité internationale	13
CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE	14
Action 8 : L'identification et la formation des ERAEI* dans les lycées publics bretons	15
Action 9 : Les journées bretonnes de la mobilité.....	16
Action 10 : Un module de formation pour les professionnels sur l'accompagnement au processus de mobilité	17
Action 11 : Un module de formation à l'interculturel dans la mobilité	18
Action 12 : L'animation du réseau breton des développeurs Erasmus+ Education & Formation	19
Action 13 : L'organisation d'ateliers d'écriture de projets Erasmus+ par les développeurs.....	20
Action 14 : Une vidéo sur le programme Erasmus + dans les écoles primaires.....	21
CHANTIER 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE	22
Action 15 : Le regroupement des référents mobilité des missions locales.....	23
Action 16 : Un outil de capitalisation des types de parcours de mobilité progressive	24
Action 17 : La mobilité en Allemagne de 8 référents mobilité internationale des missions locales	25
Action 18 : La co-construction d'un projet commun de mobilité en Allemagne pour les publics des missions locales	26
CHANTIER 4 : ACCES DES JEUNES BRETONS AU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT, EN AMONT ET EN AVAL DES MOBILITES.....	27
Action 19 : L'accueil de jeunes volontaires européens dans les lycées bretons : une incarnation réelle de l'Europe	28
Action 20 : Deux week-ends de formation et d'échanges pour permettre aux jeunes de mieux appréhender et valoriser les mobilités à l'international.....	30
Des perspectives à l'horizon 2018-2020 ?	32

Editoriaux

- Loïg CHESNAIS-GIRARD, président du Conseil régional de Bretagne ou Forough SALAMI-DADKHAH, quatrième vice-présidente chargée de l'Europe et de l'International
- DAREIC
- ET/OU DRJSCS

L'investissement de
près de 200 partenaires
bretons

Le COREMOB, Qu'est-ce que c'est ?

Plusieurs centaines
de bénéficiaires
directs et indirects

Le Comité Régional de la Mobilité européenne et internationale des jeunes est une instance de concertation et d'action devant permettre de **faciliter la coordination et la mise en réseau des acteurs** du territoire breton concernés par la mobilité européenne et internationale. Ce comité est piloté conjointement par **l'Etat** et par le **Conseil régional** depuis sa mise en place en Bretagne en juin **2015**. Il **est ouvert à toutes les structures et acteurs de la mobilité internationale**, qu'ils soient issus du secteur de l'éducation formelle, de l'éducation non-formelle ou de la formation professionnelle.

L'éducation formelle – l'éducation non formelle – la formation professionnelle, de quoi parle-t-on ?

- **L'éducation formelle** : fait référence à l'univers de l'enseignement scolaire et supérieur.
- **L'éducation non formelle** : regroupe les processus d'apprentissage volontaires, parallèles au système traditionnel.
- **La formation professionnelle** : s'adresse aux salariés (apprentis) et demandeurs d'emploi.

LE COREMOB, d'où ça vient ?

Février 2013 : adoption par le gouvernement d'un **Plan « Priorité Jeunesse »** qui consacre l'un de ses chantiers à la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Octobre 2013 : installation d'un **Comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes**. Ce comité, présidé à l'origine par le ministre chargé de la Jeunesse, réunit tous les acteurs concernés par la mobilité : ministères, associations, représentants des collectivités territoriales, opérateurs de la mobilité, représentants des jeunes. Il a pour mission de fixer les grandes orientations dans ce domaine et, pour ce faire, il est assisté de plusieurs groupes de travail thématiques.

Février 2015 : publication de la circulaire interministérielle d'installation des COREMOB*.

Mars 2015 : appel à projet du FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse) et création de la Plateforme bretonne de la mobilité.

Juin 2015 : installation du COREMOB en Bretagne.

Pourquoi un COREMOB ?

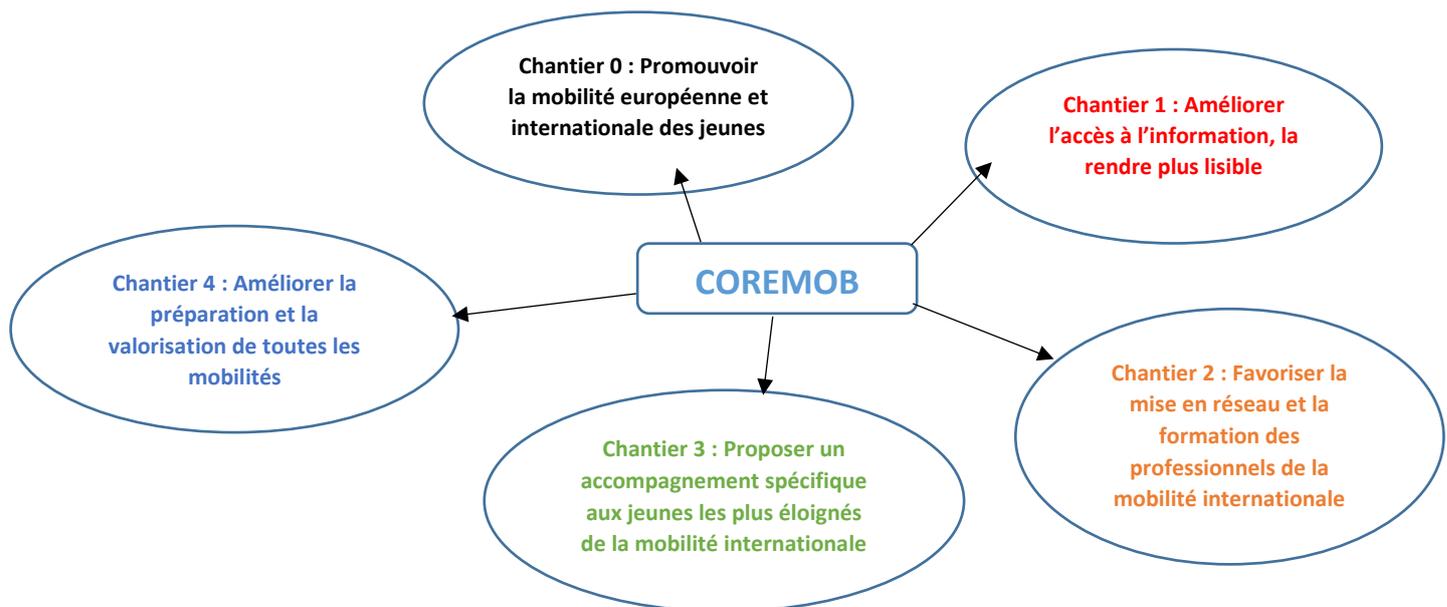
Les apports d'une expérience de mobilité à l'étranger dans le parcours académique ou socio-professionnel d'un jeune, comme sur le plan du développement personnel, sont hautement significatifs.

Si ce constat est unanimement partagé, les dispositifs en faveur de la mobilité demeuraient auparavant trop rares ou trop complexes et un certain nombre de jeunes étaient par conséquent écartés de cette mobilité. L'ambition, au travers du COREMOB, est **d'accroître et de diversifier la mobilité internationale, afin d'établir une réelle égalité des chances entre les jeunes et entre les territoires.**

*CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N°DJEPVA/MCEIJA/DREIC/DGEFP/DGER/2015/54 du 23 février 2015 relative à l'installation des COREMOB – consultable sur le site Legifrance.gouv.fr

Un appel à projet a été lancé par l'Etat en 2015 dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ). Il visait l'établissement d'une **Plateforme de mobilité**, qui mettrait en œuvre les actions du COREMOB. En Bretagne, cette plateforme a vu le jour avant que le COREMOB ne soit installé. Les acteurs bretons de la mobilité ont donc dans un premier temps décidé d'organiser leur action autour de cette plateforme, intégrant **3 axes : l'information de tous les publics concernés par la mobilité, la formation des encadrants de jeunesse et l'accompagnement des jeunes vers et dans la mobilité européenne et internationale.**

Une fois le COREMOB installé, ces trois grandes priorités ont été reprises et développées au sein de **cinq chantiers**, subdivisés en actions et mis en œuvre sur l'ensemble du territoire breton.



Après 3 années de mise en application, les pilotes du COREMOB ont souhaité dresser un bilan, **apprécier quantitativement et qualitativement l'impact de cette feuille de route** et des actions menées en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Pour rappel, le comité est co-piloté par le Conseil régional et l'Etat à travers la Direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS) et le Rectorat Académique (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération - DAREIC). La coordination des chantiers et des actions n'aurait néanmoins pu se faire sans la participation active de 5 structures coordinatrices :

- ✓ Le **Centre Régional d'Information Jeunesse** (CRIJ) : coordinateur du chantier « 1 »
- ✓ La **Maison d'accueil du Pays de Redon** (MAPAR) : coordinatrice du chantier « 2 »
- ✓ L'association **Jeunes à Travers le Monde** (JTM) : coordinatrice du chantier « 3 »
- ✓ La **Ligue de l'enseignement de Bretagne** : co-coordinatrice du chantier « 4 »
- ✓ La **Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor** (FDMJC 22) : co-coordinatrice du chantier « 4 »

En plus d'une mobilisation importante de leurs ressources internes, ces chefs de file ont bénéficié d'une enveloppe de plus de **155 500 €, cofinancée par l'Etat et le Conseil régional.**

Ils ont également bénéficié du soutien et de l'investissement de **très nombreux partenaires**, qui seront mentionnés précisément au sein des fiches actions ci-après.

CHANTIER 0 : SENS, VALEURS ET PROMOTION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Une réflexion sur le sens de la mobilité internationale, et sur ses potentiels apports dans le parcours d'un jeune, a été menée dans le cadre de ce premier chantier.

Action 1 : Une enquête pour recenser les acteurs de la mobilité et leurs besoins de formation

Description de l'action : Dans le cadre du lancement de la Plateforme bretonne de la mobilité, une **enquête préliminaire** a été réalisée auprès des structures bretonnes. L'ambition était de recenser leurs *activités d'information, d'accompagnement ou de formation* (en direction des jeunes et/ou des professionnels) spécifiquement liées à la mobilité, ainsi que leurs *besoins* en formation.

Le public visé : Ce questionnaire s'adressait à l'ensemble des structures d'information, d'accompagnement et de formation, et aux professionnels bretons œuvrant en faveur de la mobilité internationale.

Les résultats obtenus : Les retombées ont été très positives pour la plateforme. La diffusion de cette enquête a d'abord permis à **la plateforme de gagner en visibilité et de faire connaître son projet**.

Le regroupement et la confrontation des résultats de l'enquête ont aussi permis la présentation d'une **synthèse utile à la Plateforme pour préciser ses actions et créer les outils les plus adéquats** pour les mener à bien. Un répertoire, une cartographie des structures ainsi qu'un premier calendrier des formations proposées en Bretagne ont été diffusés auprès des professionnels et mis en ligne sur le site enroutepourlemonde.org (*consulter l'action 5*).

Les bénéficiaires de l'action : 108 structures ont répondu à l'enquête et ont donc fait part de leurs activités et besoins en formation.

Cette action ponctuelle était directement liée à la première phase de la Plateforme et utile dans ce cadre.

Les partenaires : Un comité de pilotage politique, regroupant le Conseil régional, la Direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS), le Rectorat Académique (DAREIC) et les 3 chefs de file de la plateforme que sont l'association Jeunes à Travers le Monde, la Maison d'accueil du Pays de Redon et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ).

Un comité de pilotage technique, réunissant des professionnels de différents réseaux, a été à la base de la construction des actions.

Les têtes de réseaux de l'éducation formelle et non formelle ont été invitées à relayer l'enquête auprès de leurs propres structures.

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/wp-content/uploads/2016/02/PLATEFORME-resultats-enquete-mars-2016-pour-web.pdf>

CHANTIER 0 : SENS, VALEURS ET PROMOTION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Action 2 : La réalisation d'un diagnostic de la mobilité sortante en Bretagne

Description de l'action : L'ambition de ce diagnostic, réalisé par deux étudiants du Master Jeunesse de l'EHESP*, était d'établir un **état des lieux quantitatif et qualitatif des actions existantes en Bretagne**, afin de définir des axes de développement. Une attention particulière a également été portée aux **éventuels freins à la mobilité**.

Le public visé : Les acteurs bretons de la mobilité en général et plus spécifiquement les membres du COREMOB.

Les résultats obtenus : Cette étude a permis de mettre au jour **les carences en matière de mixité sociale et territoriale et d'équité dans l'accès à la mobilité** des jeunes en Bretagne. Cette inégalité d'accès des jeunes à la mobilité européenne et internationale s'explique, d'une part par les disparités d'engagement des établissements scolaires (publics/privés, urbains/ruraux) et universitaires (universités, grandes écoles, IUT...), et d'autre part, par le manque de lisibilité entre les différents dispositifs dans le milieu de l'éducation non-formelle (missions locales, associations d'éducation populaire...).

Dresser ce constat a par la suite permis aux membres du COREMOB d'alimenter des réflexions pour la construction d'un plan d'actions, réunissant une diversité de partenaires partageant la même volonté d'améliorer ce dispositif breton de mobilité sortante. Ce plan d'actions est entrepris d'autant plus sérieusement que les **retombées positives d'un séjour à l'étranger**, en termes de développement personnel comme d'enrichissement académique et professionnel, ont clairement été soulignées par les enquêtes.

Les bénéficiaires de l'action : L'étude a fait l'objet de deux présentations lors des COREMOB de décembre 2016 et de juin 2017. Elle est également mise à la disposition de tous les acteurs de la mobilité sur le site [enroutepourlemonde.org](http://www.enroutepourlemonde.org).

Des perspectives ? Une étude analogue sur la mobilité entrante et l'accueil en Bretagne des jeunes européens et internationaux pourrait être envisagée. Cela permettrait de compléter ce panorama sur la mobilité internationale des jeunes en Bretagne.

Les partenaires : Les stagiaires ont été conseillés tout au long de la réalisation de leur étude par un comité de pilotage composé du Conseil régional de Bretagne, de la Direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS), du Rectorat Académique (DAREIC), de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), de France Volontaires, de Jeunes à Travers le Monde (JTM) et de la Coordination des associations de solidarité internationale (CASI).

Pour accéder au diagnostic : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/etude-diagnostic-de-mobilite-internationale-bretagne/>

*Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)

CHANTIER 0 : SENS, VALEURS ET PROMOTION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Action 3 : Des vidéos de diffusion et de promotion des actions du COREMOB

Description de l'action : **Deux films** ont été réalisés lors des quatrième et cinquième sessions du COREMOB, en juin et décembre 2017. Il s'agit de brefs recueils de témoignages, de la part de chaque coordinateur de chantier du COREMOB, accompagné d'un partenaire associatif et/ou d'un jeune bénéficiaire de l'action. **Chaque témoignage présente et valorise, en quelques mots, une action concrète initiée dans le cadre du COREMOB** : intentions, déroulement et apports.

Le public visé : Les acteurs de la mobilité européenne et internationale en Bretagne que sont les animateurs et professionnels de jeunesse, les abonnés à la newsletter de l'espace enroutepourlemonde.org/pro (*consulter l'action 6*) et les membres du COREMOB.

Les résultats obtenus : Les actions menées dans le cadre du COREMOB ont gagné **en lisibilité auprès de structures et acteurs qui n'étaient pas membres du comité**. Donner la **parole aux associations coordinatrices et aux bénéficiaires** a pu faire naître chez ces structures un **intérêt pour la dynamique collective** du COREMOB, voire un désir de se joindre au projet.

Les bénéficiaires de l'action : Les 80 membres du COREMOB et les 300 abonnés à la newsletter de l'espace enroutepourlemonde.org/pro ont été les bénéficiaires directs de ces films.

Des perspectives ? D'autres vidéos pourraient à l'avenir être réalisées afin de poursuivre le travail de valorisation des actions initiées, de mieux en mesurer l'impact sur les jeunes, les professionnels de jeunesse et les territoires.

Les partenaires : Le Conseil régional, le Rectorat Académique (DAREIC), et les associations coordinatrices des chantiers (le Centre Régional d'Information Jeunesse, la Maison d'accueil de Redon, Jeune à travers le Monde et la Ligue de l'enseignement en Bretagne).

Les vidéos ont été réalisées par le prestataire DMLG production.

Pour visionner les vidéos :

Quatrième session du COREMOB : <https://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/retour-4eme-comite-regional-de-mobilite/>

Cinquième session du COREMOB : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/retour-5eme-comite-regional-de-mobilite/>

CHANTIER 1 : LISIBILITE DE L'INFORMATION SUR LA MOBILITE

La question de l'accès à l'information des jeunes et des professionnels de la mobilité en Bretagne est au cœur des préoccupations du COREMOB et fait donc l'objet d'un chantier à part entière. Le diagnostic (fiche 2) a, en effet, fait état d'une information complexe et peu lisible pour tous les publics.

Elle est tout d'abord trop **cloisonnée**, puisque les professionnels ne perçoivent bien souvent que l'information relative aux dispositifs propres à leurs secteurs d'activités.

Les jeunes sont quant à eux soumis à la complexité des **dispositifs**, qui, **pas toujours adaptés** engendrent des **difficultés dans l'appropriation de l'offre de mobilité**.

Enfin, l'accès à l'information demeure très **inégal selon le profil et la localisation géographique** des jeunes et des professionnels du territoire breton.

Le chantier 1 s'attaque à l'ensemble de ces défis.

Chef de file du chantier 1 : Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Bretagne
Contact : Christelle Glo – christelle.glo@crij-bretagne.com

CHANTIER 1 : LISIBILITE DE L'INFORMATION SUR LA MOBILITE

Action 4 : L'animation d'un réseau de structures de primo-information

Description de l'action : Les structures dites de « *primo-information* » délivrent une première information adaptée aux jeunes, avant de les **aguiller vers les réseaux d'accompagnement les plus pertinents** au regard de leur profil. Le travail de mise en réseau de ces structures vise à **renforcer l'accès à l'information** sur tous les territoires de tous les publics, qu'ils soient jeunes ou professionnels, ainsi qu'à **améliorer leur connaissance des dispositifs existants**.

Le public visé : Les professionnels bretons de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation amenés par leurs fonctions à informer les jeunes sur la mobilité internationale. Il peut s'agir de missions locales, d'associations d'éducation populaire, de points ou bureaux d'information jeunesse, d'enseignants-référents à l'action européenne et internationale (ERAEI) ou de relais Europe.

Les résultats obtenus : Ces actions ont permis un véritable décloisonnement des réseaux et la **mobilisation grandissante des professionnels de la mobilité européenne et internationale**.

Les bénéficiaires de l'action : Au total, une soixantaine de structures et une centaine de professionnels ont participé directement à ces actions de mise en réseaux.

Des perspectives ? L'animation et la mise en réseau des structures de primo-information devraient être renforcées, notamment au travers de nouvelles rencontres et une première réflexion sur la rédaction d'une charte des structures. La mise en place d'un réseau de jeunes ambassadeurs de la mobilité est également en cours.

Parmi les participants aux journées régionales dédiées à la primo-information : le CRIJ Bretagne, le groupe Antoine de Saint-Exupéry, Sciences Po Rennes, Erasmus Student Network France, Askoria, le Conseil régional, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, Laval Mayenne Technopole, des Points et Bureaux d'Information Jeunesse (Quimperlé-Communauté, La Guerche de Bretagne, la Mézière, Questembert Communauté, la communauté de communes Bretagne Romantique, la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, Vitré), des missions locales (Brest, Fougères, Saint-Brieuc, Auray, Ouest Côtes d'Armor, Redon, Vitré), Jeunes à Travers le Monde (JTM), la Maison de l'Europe de Rennes, Intercultura, France Volontaires, l'association Steredenn....

CHANTIER 1 : LISIBILITE DE L'INFORMATION SUR LA MOBILITE

Action 5 : Un espace dédié aux professionnels sur le site www.enroutepourlemonde.org

Description de l'action : Un **espace web s'adressant spécifiquement aux professionnels** bretons et **dédié à la mobilité européenne et internationale des jeunes** a été créé en 2016. Il est adossé au site développé pour les jeunes depuis 2009. Les grandes orientations sont fixées par un comité éditorial.

Diverses rubriques telles qu'un répertoire, une cartographie, des actualités, une boîte à outils, un agenda des formations... sont fréquemment alimentées par les professionnels de la mobilité eux-mêmes, **sous l'égide du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)**.

Le public visé : Les professionnels bretons de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation, en particulier les têtes de réseaux qui relaient par la suite l'information.

Les résultats obtenus : Les acteurs de la mobilité disposent désormais d'**une plateforme d'échange d'informations et de mutualisation des ressources**. La visibilité des structures et réseaux de mobilité en sort renforcée. Les actions et outils mis en place par la plateforme et le COREMOB gagnent également en visibilité. Concrètement, ce sont plus de 250 articles et 120 événements qui ont été publiés entre juin 2016 et décembre 2017. On constate **une consultation de cet espace en constante** augmentation, ayant atteint 1000 visiteurs mensuels en décembre 2017.

Les bénéficiaires de l'action : Près de 400 professionnels bretons de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation.

Des perspectives ? Maintenant que le volet professionnel du site est bien établi, il s'agit de le diffuser le plus possible auprès des professionnels et de l'asseoir comme un outil fiable et pertinent de partage.

Le comité éditorial du site [enroutepourlemonde.org](http://www.enroutepourlemonde.org) est ouvert à toute structure souhaitant s'impliquer.

Liste des participants au 1^{er} comité éditorial : le Conseil régional, le Rectorat Académique (DAREIC), la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Sciences Po Rennes, Rennes 2, l'Enseignement agricole public, la Ligue de l'enseignement 22, l'Association régionale des missions locales (AMRL), Jeunes à Travers le Monde (JTM), l'Erasmus Student Network (ESN), la Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR), les Maisons de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne, Intercultura et le Centre rennais d'information pour le développement et la solidarité entre les peuples (CRIDEV).

Pour en savoir plus : <https://www.enroutepourlemonde.org/pro/>

CHANTIER 1 : LISIBILITE DE L'INFORMATION SUR LA MOBILITE

Action 6 : Une newsletter pour les professionnels de la mobilité

Description de l'action : Une lettre d'information dédiée à la mobilité internationale des jeunes et destinée aux professionnels bretons a vu le jour en juin 2016. Elle fait état **des dernières actualités, formations, évènements et témoignages** publiés dans l'espace professionnel du site enroutepourlemonde.org. Elle est désormais publiée à un **rythme mensuel** auprès de ses 300 abonnés et des enseignants référents à l'action européenne et internationale (ERAEI).

Le public visé : Les professionnels bretons de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation.

Les résultats obtenus : Le lancement de cette newsletter a permis de **favoriser la circulation des informations** entre les professionnels bretons. L'augmentation à hauteur de 25% en deux ans du nombre de visiteurs du site enroutepourlemonde.org et du nombre de contributeurs au site professionnel (professionnels publiant du contenu) en atteste. La diffusion de cette lettre a, de ce fait, permis **d'améliorer la visibilité des actions du COREMOB menées par les structures bretonnes, ainsi que d'identifier le site comme un lieu ressource et un espace de partage.**

Les bénéficiaires de l'action : Les 300 abonnés issus des différents réseaux, ainsi que les ERAE auprès de qui la lettre est également diffusée.

Des perspectives ? La publication de la newsletter devrait se poursuivre à un rythme mensuel. Les éventuelles modulations de sa structure seront le fait du comité éditorial et du comité de pilotage.

Les partenaires : Le comité de pilotage politique a rassemblé le Conseil régional, la Direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS) et le Rectorat Académique (DAREIC), ainsi que les chefs de file de la Plateforme que sont, Jeunes à Travers le Monde (JTM), le Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ), la Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR), la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor et la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor (FDMJC22).

Le comité éditorial du site « En route pour le monde » s'est illustré comme un partenaire-clé lui aussi (réseaux Information Jeunesse, universités, relais Europe, Ritimo, Association Régionale des Missions Locales...).

Pour consulter toutes les newsletters publiées jusqu'à ce jour:
<https://www.enroutepourlemonde.org/pro/newsletter/>

CHANTIER 1 : LISIBILITE DE L'INFORMATION SUR LA MOBILITE

Action 7 : La sensibilisation des professionnels du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle à la mobilité internationale

Description de l'action : En mai 2017, le site « *En route pour le monde* », et notamment son volet dédié aux professionnels de la mobilité, a été présenté aux professionnels du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle (SPRO-EP). En les sensibilisant aux **opportunités que peut offrir la mobilité dans la construction d'un parcours d'orientation**, l'ambition était de **les inciter à l'inscrire dans leurs plans de professionnalisation**.

Le public visé : Les représentants des dix réseaux constituant le SPRO-EP.

Les résultats obtenus : Cette présentation a permis de familiariser les professionnels de l'orientation aux outils mis à disposition sur le site.

Les bénéficiaires de l'action : Les représentants des dix réseaux constituant le SPRO-EP.

Des perspectives ? Une seconde présentation de l'espace professionnel du site enroutepourlemonde.org, prenant cette fois-ci la forme d'un webinaire (conférence à distance), s'est tenue 2018.

Les professionnels de l'orientation ont en outre été incités à intégrer une action de présentation du site à leurs plans de professionnalisation.

Les partenaires : Le Conseil régional et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ).

NB : le SPRO-EP, qu'est-ce que c'est ?

Le Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle s'efforce d'assurer l'accès de tous les bretons à un service d'orientation de qualité et gratuit. Il est coordonné par le Conseil régional depuis janvier 2015, et s'appuie sur l'expertise d'un réseau d'acteurs spécialisés et de membres associés.

Les dix réseaux régionaux partenaires sont les suivants : les Centres d'information et d'orientation (CIO), Pôle emploi, les missions locales, le Fongecif et les Opacif, les structures d'information jeunesse (CRIJ, PIJ, BIJ), les structures adhérentes au réseau SPEF (structures de proximité emploi-formation), les Cap emploi, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) et les centres d'information sur les droits des femmes et des familles.

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Il existe en Bretagne un grand nombre de dispositifs et d'acteurs œuvrant en faveur de la mobilité internationale des jeunes bretons. Leurs actions pouvaient néanmoins manquer de portée en raison du trop grand cloisonnement existant entre les différentes structures.

L'idée, à travers ce second chantier, était de **générer la rencontre entre des acteurs issus de structures différentes, développant des dispositifs variés et s'adressant à des publics divers.**

Cette mise en réseau devait permettre la création de partenariats et donc **une mise à profit des compétences** de chacun, ainsi que l'amélioration en termes quantitatifs et qualitatifs de l'offre de mobilité sur le territoire breton.

Chef de file du chantier 2 : Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR)
Contact : Clémence Delvaux & Lydia Aubin – mapar-sve@orange.fr

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 8 : L'identification et la formation des ERAEI* dans les lycées publics bretons

Description de l'action : Le Rectorat, via la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC), a sollicité les lycées bretons pour **l'identification d'une personne référente à l'international dans chaque établissement**. Les référents nommés dans des établissements publics perçoivent une **Indemnité pour Mission Particulière (IMP)**, dont l'enveloppe globale annuelle est financée par le Rectorat. Ils bénéficient aussi de **temps de formation** aux sujets de l'international et au programme Erasmus+.

L'ambition de cette mesure est **d'apporter au sein des établissements l'impulsion et l'animation souhaitée pour favoriser leur ouverture européenne et internationale**.

Ces référents sont donc **régulièrement informés des actions mises en place dans le cadre du COREMOB et sur le réseau breton**. A titre d'exemple, ils ont été conviés aux journées de formation relatives au processus d'accompagnement (*action 10*) et à la préparation à l'interculturel (*action 11*) proposées par la Maison d'Accueil du Pays de Redon.

Le public visé : Cette mesure visait l'ensemble des lycées publics rattachés au ministère de l'Education nationale (104), mais également les lycées privés souhaitant s'inscrire dans le processus.

Les résultats obtenus : La nomination d'ERAEI a permis la reconnaissance formelle de personnes-ressources, en mesure de **conseiller** les proviseurs dans l'élaboration du volet international de leur politique d'établissement, de **coordonner** les projets y étant associés et de **diffuser les informations** en provenance de la DAREIC et du COREMOB.

Les bénéficiaires de l'action : **79 ERAEI** issus de lycées publics ont été identifiés et ont bénéficié d'une IMP. On compte aussi des bénéficiaires parmi des enseignants issus du privé, dont les établissements ont entrepris une démarche analogue à celle du public.

Des perspectives ? Ce travail d'identification et de formation des enseignants-référents va se poursuivre dans les 104 lycées publics gérés par l'Education nationale, puisque l'action a officiellement été reconduite pour les années 2017-2018 et 2018-2019. Un effort d'élargissement du réseau aux lycées privés ainsi qu'aux collèges est aussi à souligner.

Les partenaires : Le Rectorat au travers de la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération, en concertation avec les lycées concernés.

*ERAEI : Enseignant référent de l'action européenne et internationale

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 9 : Les journées bretonnes de la mobilité

Description de l'action : Dans le cadre de la plateforme bretonne de la mobilité et de son axe dédié à la formation, une journée bretonne de la mobilité européenne des jeunes s'est tenue en 2016 dans chaque département breton. Ces journées à destination des structures d'information, d'orientation et d'accompagnement à la mobilité devaient permettre **de recenser leurs besoins en formation et de créer du lien entre ces structures investies dans la mobilité des jeunes.**

CALENDRIER DES RENCONTRES DE 2016

2 JUIN : JOURNEE BRETONNE DE LA MOBILITE A VANNES

3 JUIN : JOURNEE BRETONNE DE LA MOBILITE A RENNES

14 JUIN : JOURNEE BRETONNE DE LA MOBILITE A QUIMPER

6 SEPTEMBRE : JOURNEE BRETONNE DE LA MOBILITE A SAINT-BRIEUC

Le public visé : Cette journée visait l'ensemble des acteurs impliqués dans la mobilité internationale des jeunes, qu'il s'agisse de structures d'information, d'accompagnement ou de formation.

Les résultats obtenus : Ces journées de rencontres ont permis aux différents acteurs, provenant de structures variées (associations d'éducation populaire, opérateurs de mobilité, établissements de l'éducation formelle...) de s'identifier et de **découvrir l'ensemble des actions portées sur le territoire.** Outre ce **décloisonnement** et la création de **partenariats**, ces événements ont permis l'**identification de problématiques communes** à de nombreux professionnels du secteur. Parmi les requêtes les plus répandues se trouvaient notamment le besoin de formation aux outils d'accompagnement (*consulter l'action 10*) et la nécessité de se familiariser à l'interculturel (*consulter l'action 11*).

Les bénéficiaires de l'action : Au total, ces journées ont rassemblé 104 participants, issus de structures variées (associations d'éducation populaire, opérateurs de mobilité, organisations actives dans l'information jeunesse, structures de l'éducation formelle...)

Des perspectives ? Des modules de formation sont régulièrement dispensés aux acteurs de la mobilité internationale. Deux modules ont été organisés entre 2016 et 2017 et sont développés dans les fiches ci-après.

Pour mieux comprendre l'articulation entre les différentes rencontres : lecture des fiches 10 et 11

Les partenaires : La Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR) et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) sont intervenus sur l'ensemble des départements.

D'autres partenaires ont été organisateurs des journées dans leur propre département et/ou ont participé aux réunions du groupe de travail (l'Association régionale des missions locales, Concordia, l'AROEVEN, Gwennili, Luciole, le Cicodes, le Bureau d'Information Jeunesse de Lorient, le Guide Europe 22 et la Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et la Culture des Côtes d'Armor).

Pour en savoir plus sur ces journées : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/retour-sur-les-journees-bretonnes-de-la-mobilite/>

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 10 : Un module de formation pour les professionnels sur l'accompagnement au processus de mobilité

Description de l'action : Le besoin de formation à l'accompagnement à la mobilité des jeunes a été mis en exergue à l'occasion des journées bretonnes départementales de la mobilité (*action 9*). En conséquence, une journée de formation autour de ce thème a été organisée dans chaque département à la fin de l'année 2016, avec comme objectif **la co-construction d'un modèle de processus d'accompagnement à la mobilité**.

CALENDRIER DES RENCONTRES DE 2016

24 NOVEMBRE : JOURNEE EN ILLE-ET-VILAINE (RENNES)
30 NOVEMBRE : JOURNEE DANS LE MORBIHAN (VANNES)
1ER DECEMBRE : JOURNEE DANS LE FINISTERE (QUIMPER)
15 DECEMBRE : JOURNEE DANS LES COTES D'ARMOR (SAINT-BRIEUC)

Le public visé : Cette journée était dédiée à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mobilité internationale, mais elle visait plus particulièrement les structures d'accompagnement.

Les résultats obtenus : Il a été mis en avant le fait qu'il n'existe **pas de processus unique d'accompagnement**. Les dispositifs sont au contraire très divers selon les structures et les publics impliqués.

Ces journées ont également permis, à l'instar de la journée bretonne de la mobilité, de **générer des rencontres** et la constitution d'un maillage territorial entre les **69 participants issus des milieux de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle**.

Les bénéficiaires de l'action : Les 69 participants, provenant de structures variées.

Des perspectives ? Un projet de job shadowing, soit de stage d'apprentissage à l'étranger, est en train d'être mis en place pour les professionnels du secteur jeunesse travaillant en lien avec les établissements scolaires. Ces visites d'étude consisteraient en l'envoi, pour quelques jours, de ces professionnels dans des établissements (écoles, collèges, lycées) d'autres pays européens. L'idée étant, à travers la découverte des dispositifs de jeunesse de nos homologues européens et l'échange des pratiques, de les faire gagner en recul sur leurs propres dispositifs et de favoriser le décroisement.

Pour en savoir plus sur ce réseau naissant :

<http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/appel-a-participation-projet-de-job-shadowing/>

Les partenaires : Ces journées ont été organisées par un collectif d'acteurs et de formateurs (Concordia, Aroeven, la Coordination des associations de solidarité internationale-CASI...) des différents départements bretons. Certains organismes sont intervenus sur l'ensemble des départements. C'est le cas de la Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR), de la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor (FDMJC22) et des associations Jeunes à Travers le Monde, Gwennili, Luciole, le Cicodes et Anime et tisse.

Pour un aperçu plus complet : lecture des fiches 9 et 11 recommandée

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 11 : Un module de formation à l'interculturel dans la mobilité

Description de l'action : Le besoin de formation à l'interculturalité, mentionné lors des journées bretonnes de la mobilité (fiche 9), a de nouveau été formulé lors du module de formation à l'accompagnement (fiche 10). Une journée régionale portant sur cette thématique a donc été organisée en 2017 afin d'initier des réflexions, par la suite approfondies à l'échelle départementale.

CALENDRIER DES RENCONTRES DE 2017

10 OCTOBRE : JOURNEE REGIONALE (RENNES)
10 NOVEMBRE : JOURNEE DANS LE FINISTERE (BREST)
23 NOVEMBRE : JOURNEE EN ILLE-ET-VILAINE (REDON)
28 NOVEMBRE : JOURNEE DANS LE MORBIHAN (VANNES)
7 DECEMBRE : JOURNEE DANS LES COTES D'ARMOR (SAINT-BRIEUC)

Le public visé : Cette journée était dédiée à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mobilité internationale, mais elle visait plus particulièrement les structures de formation.

Les résultats obtenus : La journée régionale, en permettant la rencontre entre les milieux de l'éducation formelle (établissements scolaires notamment) et de l'éducation non formelle (associations), a permis la création de **fiches d'identification de chaque structure** et la valorisation du travail effectué par chacune d'entre elles. Par la suite, la déclinaison départementale de cette rencontre a permis aux 55 participants (toutes journées confondues) **d'échanger sur leurs propres pratiques** professionnelles en termes d'interculturalité. Enfin, cette journée a incité les acteurs des territoires à **d'avantage de partenariats et de regards croisés**.

Les bénéficiaires de l'action : 55 participants aux différentes journées.

Des perspectives ? Cette journée de réflexion sur l'interculturel est venue renforcer la volonté des acteurs d'œuvrer pour la mise en place d'un réseau de job shadowing (consulter les perspectives de la fiche 10). La mise en place de nouveaux modules est dans ce cadre envisagée.

Pour un aperçu plus complet : lecture des fiches 9 et 10 recommandée

Les partenaires : Ces journées ont été organisées par un collectif d'acteurs et de formateurs des différents départements bretons.

Outre la Fédération d'animation rurale en Pays de Vilaine qui s'est mobilisée sur son propre territoire, le collectif d'acteurs et de formateurs s'est mobilisé pour l'organisation de ces journées dans tous les départements. Ce collectif est composé de la Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR), de la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor (FDMJC22), de Jeunes à Travers le Monde (JTM), d'Anime et Tisse, du Cicodes, de Gwennili, de Lucioles et d'Aroeven.

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/journee-regionale-linterculturel-mobilite/>

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 12 : L'animation du réseau breton des développeurs Erasmus+ Education & Formation

Le réseau national des développeurs Erasmus+ regroupe 400 personnes-ressources pour le programme Erasmus+ Education & Formation qui, convaincus de l'intérêt des projets européens, mettent bénévolement leurs compétences en matière de programmes européens au service de porteurs de projet. Depuis 2015, des temps d'information, de formation, voire d'accompagnement sont mis en place sur le territoire breton.

Description de l'action : Les membres du réseau ont fait part, à l'occasion d'une réunion régionale de l'Agence Erasmus+, de leur **souhait d'être moins isolés dans leur rôle de développeurs** et d'être mieux formés sur le nouveau programme 2014-2020. La Région s'est donc proposée pour animer ce réseau sur le territoire breton, avec **l'ambition d'identifier précisément les compétences de chacun, de favoriser la connaissance de ce réseau et de mener des actions collectives de promotion du programme Erasmus + et d'accompagnement des porteurs de projet.**

Le public visé : La trentaine de volontaires actifs sur le territoire breton ayant rejoint le réseau.

Les résultats obtenus : Des rencontres régionales du réseau se sont tenues chaque année entre 2015 et 2017 sur le territoire breton (Lorient et Rennes). La trentaine de développeurs actifs en Bretagne constitue de fait **un réel réseau, en capacité de se mobiliser collectivement** pour accompagner des porteurs de projet.

Les bénéficiaires de l'action :

- Les développeurs, qui bénéficient d'un lieu de partage d'expériences et d'échanges sur le programme Erasmus+ en Bretagne.
- Les porteurs de projets, qui bénéficient de l'accompagnement d'un ou de plusieurs développeurs.

Des perspectives ? Les actions menées seront poursuivies. En collaboration étroite avec la Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et sur une dynamique similaire à celle du réseau Erasmus+ Education & Formation, un réseau de développeurs Erasmus+ Jeunesse & Sport*, doit être mis en place.

Les partenaires : L'Agence Erasmus+ Education & Formation a encouragé et soutenu techniquement cette expérimentation territoriale portée par le Conseil Régional. Le Rectorat Académique (DAREIC), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), la Fédération régionale des maisons familiales rurales (FRMFR) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Région sont aussi parties prenantes de ce réseau et contribuent à la diffusion de ses actions.

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/2eme-rencontre-regionale-des-developpeurs-bretons-de-la-mobilite-fevrier-2016/>

**Pour comprendre la distinction entre Erasmus+ Education & Formation et Erasmus+ Jeunesse & Sport : consulter la page 33*

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 13 : L'organisation d'ateliers d'écriture de projets Erasmus+ par les développeurs

Description de l'action : Le réseau des développeurs bretons Erasmus+ Education & Formation, animé par le Conseil régional, a organisé, en 2016 et 2017, **deux journées d'ateliers d'écriture pour les porteurs de projet Erasmus+ bretons**.

Au travers ces ateliers, l'objectif était de **favoriser les rencontres entre les développeurs Erasmus+, dotés d'une expertise sur les programmes européens, et les porteurs de projets, parfois novices en la matière**. Des sessions d'information, de formation et d'accompagnement individualisé, ainsi que divers ateliers de décryptage, portant par exemple sur la création des « *Participant Identification Code* », sur la plateforme eTwinning* ou le dépôt des chartes Erasmus+ de l'enseignement supérieur, ont été proposés aux porteurs de projets.

Le public visé : Les porteurs de projets Erasmus+ bretons, prioritairement dans les secteurs de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle.

Les résultats obtenus : Pour la première fois en 2018, **le nombre de projets de mobilité bretons obtenant un financement est en nette augmentation avec 82 projets financés sur 91 déposés**. Cet accroissement s'explique notamment par davantage de projets portés par des établissements de l'enseignement scolaire et des structures de formation professionnelle, deux filières que le diagnostic de la mobilité sortante (*consulter l'action 2*) avait dépeintes comme peu dynamiques avant l'installation du COREMOB en Bretagne.

Les bénéficiaires de l'action : Les deux journées ont respectivement rassemblé 70 et 100 représentants d'établissements scolaires, en grande majorité des lycées, issus de toute la Bretagne. Des centres de formation d'apprentis (CFA), des collèges et des écoles primaires ont également pris part à ces ateliers.

Des perspectives ? Depuis 2017, ces parcours s'inscrivent dans la formation dispensée aux enseignants-référents (ERAEI) et constituent un aboutissement avant le dépôt de leurs projets. Au regard des retours très positifs dont ils ont fait l'objet, ces ateliers d'écriture seront renouvelés, avec un effort pour les organiser plus tôt au cours de l'année scolaire (au mois de janvier en 2018).

Les partenaires : Le réseau des développeurs est le partenaire essentiel. Une vingtaine d'entre eux, ainsi que des personnes ressources extérieures (collectivités territoriales, services de l'Etat, établissements de formation, associations...) se mobilisent pour animer ces journées. Le partenariat avec le Rectorat Académique (DAREIC) s'est notamment révélé crucial.

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/retour-ateliers-decriture-erasmus-education-formation/>

**eTwinning : plateforme d'échange, de coopération et de développement de projet pour la communauté d'établissements scolaires européens*

CHANTIER 2 : MISE EN RESEAU ET FORMATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE

Action 14 : Une vidéo sur le programme Erasmus + dans les écoles primaires

Description de l'action : Partant du constat que la mobilité européenne et internationale est une culture à développer dès le plus jeune âge, les développeurs bretons se sont intéressés aux actions portées par les écoles maternelles et primaires du territoire. Suite à cela, ils ont fait part à l'Agence Erasmus + du **manque d'outils de sensibilisation aux opportunités du programme pour les écoles**, en termes de formation des personnels et d'échanges entre les élèves. L'Agence Erasmus + a sollicité ces développeurs bretons pour la production d'un cahier des charges d'une vidéo de promotion et pour l'identification d'expériences et de témoins pertinents. En décembre 2017, **une vidéo de quelques minutes a été diffusée à l'échelle nationale** par l'Agence Erasmus+ et relayée par le site « *En route vers le monde* » et les développeurs bretons.

Le public visé : Les équipes pédagogiques et administratives des écoles maternelles et primaires, en premier lieu les directions et les enseignants.

Les résultats obtenus : S'il est encore trop tôt pour évaluer les impacts de cette action, la vidéo a déjà été **visionnée plus de 1 650 fois en six mois** (décembre 2017 – juin 2018). Cette initiative est en outre emblématique d'une première action partenariale entre l'Agence Erasmus+ et des développeurs territoriaux.

Les bénéficiaires de l'action : Les 5 000 écoles maternelles et primaires de Bretagne et plus largement de l'ensemble du territoire national.

Des perspectives ? En fonction des futurs besoins identifiés par les développeurs Erasmus+ bretons, la réalisation de nouveaux outils pourra être étudiée par l'Agence Erasmus+.

Les partenaires : Quelques représentants des développeurs bretons, le Conseil régional, le Rectorat Académique (DAREIC), Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant (AEDE), la Maison de l'Europe de Rennes, le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) de Brest, l'association Cayambe Education et le pôle développement de l'Agence Erasmus+ (financeur de la vidéo).

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/zoom-erasmus-ecoles-primaires/>

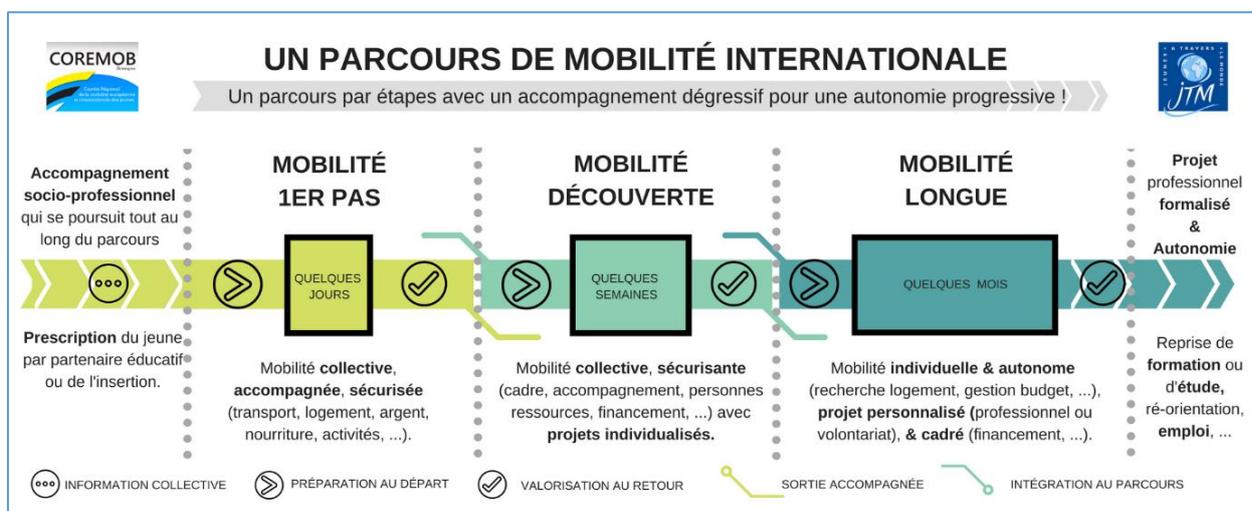
CHANTIER 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

De qui parle-t-on ? Il s'agit des **jeunes en situation d'insertion socio-professionnelle, en situation de handicap ou en situation de décrochage scolaire**. Au regard de leur parcours, les apports d'une expérience de mobilité sont hautement significatifs, mais cette mobilité est freinée par un certain nombre de facteurs qu'il s'agit de lever en leur apportant un accompagnement spécifique.

Les parcours de mobilité progressive : de quoi parle-t-on ?

La prise en considération des réalités économiques, sociales et culturelles auxquelles les jeunes éloignés de la mobilité internationale sont confrontés, a conduit à la mise en place de parcours de mobilité adaptés, progressifs.

Des dispositifs « pas à pas », incluant des étapes de mobilité préalables en France sur quelques jours, puis des mobilités professionnelles courtes et collectives (consulter l'action 18) ont été mis en place. C'est seulement lorsque ces jeunes estiment avoir acquis, à travers ces premiers voyages, l'autonomie et la confiance nécessaires, qu'une mobilité longue et individuelle est envisagée.



Source : <https://www.enroutepourlemonde.org/pro/boite-a-outils/accompagnement/parcours-de-mobilite/>

L'idée directrice est de permettre à ces jeunes de vivre des expériences de mobilité internationale dans un cadre sécurisant et émancipateur.

CHANTIER 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Action 15 : Le regroupement des référents mobilité des missions locales

Description de l'action : Entre 2015 et 2016, un réseau de référents mobilité internationale a été mis en place au sein des 17 missions locales de Bretagne. La nomination de ces **personnes ressources** est venue soutenir l'effort d'accompagnement vers la mobilité des publics qui en sont les plus éloignés, par le développement de **dispositifs adaptés**. Deux journées régionales d'échanges et de montage de projets ont été organisées chaque année.

Il s'agissait aussi, par l'intermédiaire de ces référents, en contact direct avec les jeunes, **de lever les freins cognitifs** auxquels ils sont confrontés, et de leur transmettre progressivement **une culture et le goût de la mobilité**.

Le public visé : Les 17 référents mobilité internationale identifiés ainsi que les directeurs et les conseillers insertion des missions locales.

Les résultats obtenus : Les 17 missions locales disposent désormais de référents reconnus, en mesure de s'identifier les uns aux autres. Cette mise en réseau a permis le développement **d'initiatives partenariales**, notamment avec Jeunes à Travers le Monde, et la construction d'une **offre de mobilité en adéquation avec les besoins des acteurs du décrochage et de l'insertion**.

Les bénéficiaires de l'action :

- Les 17 référents mobilité ayant été formés sont les bénéficiaires directs de cette action.
- Le nombre de jeunes bénéficiant d'une expérience de mobilité augmente de façon exponentielle depuis le lancement de cette initiative de regroupement (2015) :

2014	14 jeunes bénéficiaires
2016	141 jeunes bénéficiaires
2017	234 jeunes bénéficiaires

- Le nombre de dispositifs proposé à ces jeunes est quant à lui passé de 7 à 12.

Des perspectives ? Il est prévu d'organiser chaque année deux rassemblements des référents sur le temps d'une journée et de les faire gagner en compétences via l'échange de bonnes pratiques.

Les partenaires : L'Association régionale des missions locales (ARML) s'est illustrée comme le partenaire principal, aux côtés des 17 référents mobilité internationale. Selon les territoires, différents acteurs, issus du secteur de la jeunesse, de l'éducation spécialisée ou de la mobilité internationale se sont aussi impliqués.

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/boite-a-outils/accompagnement/>

CHANTIER 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Action 16 : Un outil de capitalisation des types de parcours de mobilité progressive

Description de l'action : Depuis 2015 et la mise en place du réseau de référents mobilité internationale, **nombre d'actions et de dispositifs** (dits de « *mobilité progressive* » - consulter la page 22) ont été portés par différents acteurs du territoire breton (missions locales, points et bureaux d'information jeunesse etc...). Si ces initiatives ont rencontré du succès, elles demeuraient faiblement relayées. Il s'agissait donc de **capitaliser ces expériences**, de **modéliser un parcours de mobilité**, de sorte que **d'autres professionnels de l'accompagnement s'en imprègnent** et se les approprient.

Une fois recensées et harmonisées, ces expériences ont été **publiées sous la forme de fiches action** dans l'espace professionnel sur site enroutepourlemonde.org. Elles visent trois objectifs :

1 - Un premier volet d'actions regroupe l'ensemble des initiatives amenées à « *Donner envie* » et « *Apprendre à partir* ».

2 - Le second volet porte sur l'accompagnement vers la première mobilité au travers des actions pour « *Partir la première fois* » ou « *Faire le 1er pas en sécurité* ».

3 - Le troisième axe se concentre sur les facteurs pouvant inciter à la mobilité : « *Partir pour se former* », « *Tester un métier* », « *Se prouver des choses* », « *Vivre une expérience positive* » ...

Le public visé : Les professionnels de l'accompagnement (missions locales, Points d'Information Jeunesse, maisons de l'Europe, associations etc...).

Les résultats obtenus : Les acteurs de l'insertion socio-professionnelle ont saisi l'opportunité de partager leur action, ce qui a permis une **diffusion auprès d'autres partenaires des types de parcours de mobilité**. Il suffit désormais de consulter le site enroutepourlemonde.org pour accéder directement à l'ensemble des informations et des initiatives entreprises en termes de dispositifs de mobilité.

Les bénéficiaires de l'action : Les professionnels de l'accompagnement (missions locales, Points d'Information Jeunesse, maisons de l'Europe, associations etc...).

Des perspectives ? Ce travail de capitalisation va être poursuivi : les acteurs répartis sur tout le territoire breton continueront d'alimenter la page du site en « fiches action » afin de faire vivre cet espace de mutualisation et de témoignages d'expériences d'accompagnement.

Les partenaires : L'Association régionale des missions locales (ARML) ainsi que les associations Gwennili et Jeunes à Travers le Monde ont largement contribué à ce travail de recensement et d'harmonisation des expériences.

Certaines missions locales se sont aussi particulièrement impliquées : la mission locale du Pays d'Auray, la mission locale ouest Côte d'Armor, la mission locale de Ploërmel, le Bureau d'Information Jeunesse de Saint-Malo, la mission locale de Redon, la mission locale du Pays de Fougères, le Bureau d'Information Jeunesse de Brest, les missions locales du Finistère, la mission locale du Pays de Vitré et la mission locale du Pays de Rennes.

Pour découvrir toutes ces fiches action : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/boite-a-outils/accompagnement/fiches-actions/>

Coordinateur de l'action 16 : Jeunes à Travers le Monde (JTM)
Contact : Carole Zandona – carole.zandona@international-jtm.com

CHANTIER 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Action 17 : La mobilité en Allemagne de 8 référents mobilité internationale des missions locales

Description de l'action : Cette mobilité destinée, non pas à des jeunes mais à leurs accompagnateurs, vient répondre au **besoin de professionnalisation des 17 référents mobilité internationale** des missions locales.

Huit d'entre eux ont bénéficié de **cette formation tri nationale** sur les métiers de l'insertion organisée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Cette rencontre s'est tenue à Brême du 12 au 17 juin 2017 sous la forme de « workshops ». Les acteurs allemands, gallois et français ont été incités à **échanger sur leurs pratiques d'accompagnement respectives** et ont été sujets à **un travail de sensibilisation à l'animation linguistique et à l'apprentissage interculturel**.

Le public visé : Cette initiative s'adressait aux référents mobilités des 17 missions locales bretonnes.

Les résultats obtenus : Cette rencontre a permis aux huit référents bretons présents de porter un **nouveau regard sur les modalités et les vecteurs de l'insertion, de s'interroger sur leurs pratiques professionnelles**. Un travail de mutualisation de ces pratiques a également été entrepris à l'issue de ces échanges avec leurs homologues allemands et gallois.

Les professionnels de l'accompagnement assurent avoir acquis une **« approche plus concrète des réalités de terrain et de la manière dont les structures jeunesse s'emparaient de la question de l'accompagnement des jeunes (...) » vers l'autonomie** – Frédéric Gessen, référent mobilité et conseiller en insertion à la mission locale de Rennes.

Les bénéficiaires de l'action : Les 8 référents et, indirectement, leurs collègues et les publics accompagnés.

Des perspectives ? En 2018, l'ambition est d'accueillir en Bretagne, le deuxième module de la formation tri nationale. Le troisième devrait se tenir au cours de l'année 2019 au Pays-de-Galles. L'opportunité d'échanger et de se rendre chez des homologues européens devrait en outre être offerte à d'autres professionnels de l'accompagnement (acteurs de la jeunesse et du travail social), n'appartenant pas au réseau des missions locales.

Les partenaires : L'association Gwennili a constitué le principal partenaire français. Côté allemand, il s'agissait de l'institut Gustav Stresemann de Bonn et de la Kreisvolkshochschule Wesermarsch de Brake, et côté gallois, du conseil de Vale of Glamorgan et de bureaux civiques (Civic Offices).

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/retour-formation-diversite-culturelle-levier-travail-de-jeunesse-europeen/>

CHANTIER 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Action 18 : La co-construction d'un projet commun de mobilité en Allemagne pour les publics des missions locales

Description de l'action : Un projet de mobilité « 1er pas » a été élaboré par l'association Jeunes à Travers le Monde et par certains référents mobilité de missions locales en 2017. Ce projet a pris la forme d'un **stage professionnel sur les métiers manuels de deux semaines en Allemagne**, afin que des jeunes, éloignés de la mobilité, bénéficient d'une **première expérience de mobilité européenne dans un cadre sécurisant et émancipateur**. Les mobilités 1er pas constituent en effet la première étape des parcours dits progressifs de mobilité, qui tentent de s'adapter aux réalités économiques, culturelles et sociales des jeunes en parcours d'insertion. Au total, 4 jeunes bretons ont séjourné à Landshut en Novembre 2017.

Le public visé : Les 17 missions locales du territoire breton, chargées de relayer et promouvoir ce type de mobilité auprès des jeunes les sollicitant.

Les résultats obtenus : Grâce à cette **mobilité collective, courte et encadrée**, ces 4 jeunes ont gagné en **confiance** et en **autonomie**. Après cette première expérience positive, l'idée d'une mobilité plus longue et individuelle semble germer chez certains, tandis que d'autres ont fait le choix de reprendre une formation et de s'émanciper du foyer familial. En permettant progressivement à ces jeunes de retrouver la maîtrise de leur parcours de vie, la mobilité contribue de façon très favorable à leur insertion professionnelle.

Il faut aussi souligner le **travail en partenariat** entre l'association Jeunes à Travers le Monde et les missions locales afin de faire aboutir ce projet, qui vient donner tout son sens aux efforts de mise en réseau effectués dans le cadre du chantier 2.

Les bénéficiaires de l'action : Ce sont 4 jeunes, issus des missions locales du Pays de Vitré (2) et de Tinténiac, du Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) de Saint-Malo qui ont pu bénéficier de ce projet.

Des perspectives ? Ce type de mobilité professionnelle courte, portée par le réseau régional des missions locales, devrait être reproduit chaque année.

Les partenaires : Les partenaires impliqués ont varié sur la durée de construction du projet. Au stade de sa conception, ce sont principalement l'Association régionale des missions locales (ARML), Jeunes à Travers le Monde, les 17 référents mobilité, le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) de Brest et l'association Gwennili qui ont pris part au projet. Au stade de l'accompagnement vers le départ, ce sont Jeunes à Travers le Monde, le Bureau d'information Jeunesse (BIJ) de Saint-Malo et les missions locales de Vitré et Tinténiac qui se sont impliqués.

Pour en savoir plus : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/vitre-35500/ils-ont-decouvert-le-monde-du-travail-en-allemande-5490997>

CHANTIER 4 : ACCES DES JEUNES BRETONS AU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT, EN AMONT ET EN AVAL DES MOBILITES

Il est ici question de tous les jeunes bretons, qu'ils soient issus de l'éducation formelle ou non-formelle, et de tous les types de mobilité sortantes (études, stages professionnels, formations...) comme entrantes (SVE).

CHANTIER 4 : ACCES DES JEUNES BRETONS AU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 19 : L'accueil de jeunes volontaires européens dans les lycées bretons : une incarnation réelle de l'Europe

Description de l'action : La mobilité entrante, à travers l'accueil de jeunes européens et internationaux sur le territoire breton, est reconnue comme un levier de sensibilisation à la mobilité sortante. Des jeunes, s'étant portés volontaires pour la réalisation d'un projet d'intérêt général dans un pays européen, ont donc été accueillis par des lycées bretons et **intégrés à leurs équipes administratives ou enseignantes**. Dans ce cadre, ils sont amenés à prendre part à la préparation pédagogique de certaines activités, à l'animation de la maison des lycées ou d'activités artistiques..., et donc à interagir directement avec les élèves.

L'ambition de cet accueil, est d'une part, de permettre **un échange d'expériences et la constitution de nouveaux partenariats entre les structures de jeunesse et les lycées**, et d'autre part, **d'instaurer une nouvelle forme d'ouverture à l'Europe au sein des lycées**. Ceci devrait contribuer à la levée des freins cognitifs à la mobilité des jeunes bretons et au renforcement de la dimension internationale des activités des établissements.

Le public visé : Les établissements d'enseignement secondaire du territoire breton et, par leur intermédiaire, les élèves.

Les résultats obtenus : Cette initiative a été couronnée de succès et **reconduite pour les années à venir**.

2015-2016 (avant la mise en place du chantier du COREMOB)	2 jeunes accueillis dans 2 lycées
2016-2017	9 jeunes accueillis dans 9 lycées
2017-2018	17 jeunes accueillis dans 14 lycées

Grâce à la **création de passerelles et de projets communs entre structures associatives de l'éducation non formelle et lycées**, le nombre de lycées accrédités à l'accueil de ces jeunes volontaires européens est en constante augmentation.

Les bénéficiaires de l'action : Les structures d'accueil des jeunes volontaires européens que sont les lycées, leurs équipes enseignantes et les élèves. Les jeunes volontaires européens bénéficient également grâce à cette mesure d'une expérience de mobilité en Bretagne.

Des perspectives ? Entre 2018 et 2020, 42 jeunes volontaires devraient être accueillis dans des lycées du territoire breton. Des stages collectifs destinés aux volontaires et à leurs tuteurs seront organisés afin de former les jeunes aux outils de l'animation et leur proposer de découvrir le système éducatif français. De leur côté, les tuteurs auront l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec leurs pairs. Une étude portant sur les facteurs déclencheurs de mobilité chez les jeunes, menée en collaboration avec un sociologue, est aussi en projet.

Les partenaires : Le tandem Etat-Région est à l'origine de ce projet, à travers le Rectorat Académique (DAREIC) et la Délégation régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS) du côté de l'Etat, et le Conseil régional du côté de la Région.

L'implication de 7 structures de coordination a ensuite permis la mise en œuvre du projet : la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor (FDMJC22), la Ligue de l'enseignement 22, les Bureaux d'Information Jeunesse de Brest et

Lorient, la Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR) et les associations Gwennili et Jeunes à travers le monde.

Pour en savoir plus : http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_399165/fr/avec-l-appui-de-la-region-9-jeunes-achevent-leur-sve

Coordinateur de l'action 19 : **Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor (FDMJC22)**
Contact : Yoann Le Puil - fdmjc.22@wanadoo.fr

CHANTIER 4 : ACCES DES JEUNES BRETONS AU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 20 : Deux week-ends de formation et d'échanges pour permettre aux jeunes de mieux appréhender et valoriser les mobilités à l'international

Description de l'action : Deux week-ends de formation ont été organisés par la Ligue de l'enseignement afin de mieux préparer les jeunes des territoires bretons aux différents types de mobilité, ou à mieux valoriser leur mobilité à leur retour.

La tenue de ces week-ends impliquait dans un premier temps la création d'un pôle de formateurs, issus de l'éducation formelle et non-formelle, ainsi que d'une ingénierie de projet et d'un cahier des charges.

Ces week-ends se sont ensuite décomposés entre des sessions de préparation linguistique et à l'interculturalité, des temps de témoignages et d'échanges entre les jeunes sur le départ et sur le retour, ainsi que de temps d'information et d'accompagnement. Les jeunes volontaires réalisant un service européen (SVE) au sein d'établissements français ont également été intégrés à ces rencontres. En 2017, les lieux et dates de rencontre étaient les suivants :

23-24 SEPTEMBRE 2017 A SAINT-BRIEUC, COTE D'ARMOR

21-22 OCTOBRE 2017 A FOUESNANT, FINISTERE

Le public visé : L'ensemble des jeunes de la région ayant un projet de mobilité.

Les résultats obtenus : La préparation et l'organisation de ces week-ends a permis la constitution d'équipes mixtes, rassemblant des acteurs de l'éducation formelle et non-formelle. Les partenariats déjà établis et la coordination régionale en ressortent renforcés.

Les bénéficiaires de l'action : Ce sont 31 jeunes qui ont été sensibilisés puis outillés à l'offre de mobilité et aux différents dispositifs existants.

Des perspectives ? Deux nouveaux week-ends de formation sont organisés en 2018, en septembre dans le Morbihan, puis en octobre en Ille-et-Vilaine.

Les partenaires :

Dans les Côtes d'Armor : Intercultura, le Réseau Solidarités Internationales Armor (RESIA), la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture (FDMJC) et le Lycée Freyssinet.

En Ille-et-Vilaine : la Ligue 35) Jeunes à Travers le Monde, le Centre de ressources et d'interpellation (CRIDEV), la Maison d'accueil du Pays de Redon (MAPAR) et Aroeven.

Dans le Finistère : le lycée Bréhoulou, Gwennili et le Cicodes.

Dans le Morbihan : la Ligue 56 et Luciole.

Pour en savoir plus : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/formation-depart-retour-de-jeunes-mobilite/>

Le COREMOB en Bretagne, une dynamique collective, inclusive et partenariale, offrant des opportunités de mobilité variées et adaptées à tous les jeunes bretons

En créant des espaces de travail, de concertation et de décision cohérents, le COREMOB a permis de **mener à bien des actions de portée régionale**. Des projets collectifs d'envergure, tels que le partenariat stratégique « SVE » ou le réseau naissant de job shadowing, n'auraient certainement pas pu voir le jour sans l'existence d'une telle instance de coordination. Ce comité est en effet parvenu à solliciter de nouveaux réseaux et acteurs, ainsi qu'à remobiliser ceux qui avaient parfois délaissé la question de la mobilité internationale des jeunes, faute d'appui et de moyens logistiques et financiers.

Parmi les structures investies, certaines sont issues du milieu de l'éducation formelle, alors que d'autres relèvent du milieu de l'éducation non-formelle. Ces deux secteurs, ayant des ambitions communes et œuvrant parfois sur des thématiques identiques, travaillaient, avant l'installation du COREMOB, de façon trop cloisonnée, voire dans l'ignorance des dispositifs offerts par l'autre branche. À travers son objectif de mise en réseau des acteurs, le COREMOB est venu modifier les comportements de ces professionnels, qui nouent désormais des **partenariats solides**. Les deux parties affirment, en outre, avoir gagné en compétence et en recul sur leurs propres pratiques grâce à cet échange.

Ce qui fait la force du COREMOB, c'est aussi sa **capacité à passer de l'étape du diagnostic à celle de la mise en action concrète**. De réelles actions ont été menées pour répondre aux défis de la mobilité internationale de la jeunesse bretonne. Elles donnent à voir, ce bilan en est la preuve, des résultats concrets et encourageants pour la suite.

Les membres du COREMOB reconnaissent que cette mise en action n'aurait pu se faire sans **l'appui et le soutien du Conseil régional de Bretagne et de l'Etat**, dont ils ont disposé tout au long du processus. Le dispositif a d'ailleurs permis de faire évoluer la relation entre les acteurs institutionnels et les acteurs du territoire. Les membres du COREMOB témoignent d'une « *vraie écoute* », d'un « *respect mutuel* » et d'une relation de « *confiance* » avec les institutions, en attestent les **espaces de travail commun et de décisions partagées** où, tous confondus, se concertent et décident ensemble du devenir des chantiers.

Au cours de ces trois années, le COREMOB est aussi venu valider l'impact hautement positif d'une expérience de mobilité à l'international sur l'accompagnement des jeunes. Cela a permis de changer la perception de certains professionnels sur la question.

Les jeunes bretons les plus éloignés de la mobilité internationale, pour lesquels l'environnement institutionnel est décisif pour la mise en relation et la concrétisation du projet, ont particulièrement bénéficié du COREMOB. **L'amélioration du système de primo-information et la constitution d'un maillage territorial** leur permettent de bénéficier, dès le début, de l'aiguillage adéquat. Les probabilités qu'ils vivent une expérience de mobilité s'en trouvent renforcées.

Le COREMOB est l'aboutissement d'un travail conséquent. L'investissement de tous les acteurs : institutions, chefs de file, partenaires etc..., est reconnu et salué. Tous ceux qui ont œuvré dans le sens d'une mobilité plus grande et plus équitable entre les jeunes du territoire breton sont vivement remerciés et encouragés à poursuivre en ce sens.

Des perspectives à l'horizon 2018-2020 ?

Au regard de leur succès, de nombreuses actions seront poursuivies ou reconduites. De surcroît, le collectif a marqué sa volonté d'aller plus loin, au travers la conception de nouveaux projets dans chaque chantier. Voici ci-dessous quelques-unes des ambitions phares à l'horizon 2018-2020.

- *Chantier 1 : Lisibilité de l'information sur la mobilité*

La constitution d'un **réseau de Jeunes Ambassadeurs Bretons** de la mobilité est en cours. Des ateliers ont déjà été organisés et des jeunes de Saint-Malo ont réalisé une fiche-action et une vidéo afin de communiquer leur volonté de témoigner de leur expérience de mobilité et de l'accompagnement dont ils ont bénéficié en amont. Ce témoignage prendra la forme de présentations des programmes et des structures ressources lors de la tenue d'évènements à vocation informative (les récitracs internationaux par exemple). Ces deux productions (fiche-action et vidéo) sont consultables via le lien suivant <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/jeunes-ambassadeurs-initiative-jeunes-malouins/>.

- *Chantier 2 : Mise en réseau des acteurs de la mobilité*

Un projet de **job shadowing**, c'est-à-dire de stage d'apprentissage à l'étranger, est en train d'être mis en place pour les professionnels du secteur jeunesse travaillant en lien avec les établissements scolaires. Ces visites d'étude consisteraient en l'envoi pour quelques jours de ces professionnels dans des établissements (écoles, collèges, lycées) d'autres pays européens. L'idée est, à travers la découverte des dispositifs de jeunesse de nos homologues européens et l'échange des pratiques, de les faire gagner en recul sur leurs propres dispositifs et de favoriser le décloisonnement.

Un **réseau de développeurs Erasmus+ Jeunesse & Sport***, un réseau de personnes ressources et volontaires sur ce programme, en capacité d'orienter, d'informer voire d'accompagner les porteurs de projet du milieu de l'éducation non formelle, est également en cours de réflexion. La dynamique proposée serait similaire à celle du réseau *Education & Formation** en termes de renforcement des capacités des acteurs et de partage de savoir-faire. Une première rencontre régionale devrait se tenir d'ici la fin de l'année 2018.

- *Chantier 3 : Accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale*

L'amélioration de **l'accessibilité des dispositifs de mobilité aux jeunes en situation de handicap** fait, depuis décembre 2017, partie intégrante du chantier 3. Un groupe de recherche-action réunissant des acteurs bretons du handicap et de la mobilité internationale s'est joint au COREMOB pour que leur démarche bénéficie d'une portée régionale. Des réunions de travail ont été lancées et un livret-guide intitulé « *Partir en fauteuil, c'est possible !* » a par ailleurs été rédigé. Il est téléchargeable à partir du lien suivant : <http://www.enroutepourlemonde.org/sinformer/mobilite-et-handicap/>.

- *Chantier 4 : Accès des jeunes bretons aux processus d'accompagnement en amont et en aval des mobilités*

En 2017, un **projet collectif de SVE stratégique**, rassemblant les 7 structures bretonnes de coordination de l'accueil et piloté par la FDMJC 22, a bénéficié d'un financement du programme Erasmus+ Jeunesse & Sport à hauteur de 350 000€ sur deux ans. Il devrait permettre, au cours des deux prochaines années, l'accueil de 42 jeunes volontaires européens. Cet appui financier vient confirmer la solidité du partenariat engagé et sa capacité à répondre à des appels à projet collectivement.

Ces exemples démontrent l'importante dynamique initiée par le COREMOB et la Plateforme de mobilité en Bretagne. Les acteurs se sentent concernés et œuvrent conjointement pour améliorer et rendre équitable les opportunités de mobilité de tous les jeunes et de tous les territoires bretons

**Erasmus+ Education & Formation – Erasmus+ Jeunesse & Sport ? En France, le programme européen Erasmus+ est géré par deux agences nationales.*

*L'Agence **Erasmus+ France Education & Formation**, placée notamment sous la tutelle du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, assure la promotion et la gestion des programmes et dispositifs communautaires Erasmus+ destinés au milieu **de l'éducation formelle**.*

*L'Agence **Erasmus+ Jeunesse & Sport** apporte un soutien pédagogique et financier aux projets menés par des jeunes en parcours d'insertion socio-professionnelle et par des acteurs de jeunesse issus de **l'éducation non formelle**. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence Erasmus+ et l'Agence du Service Civique ont fusionné pour constituer un seul et même opérateur au service de l'engagement et de la mobilité des jeunes.*

Pour en savoir plus : <https://info.erasmusplus.fr/94-qui-sommes-nous.html>